

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu l'article 32 du décret organique du 17 mars 1808;

Vu les ordonnances royales des 14 novembre 1844, 9 septembre 1845 et 1^{er} novembre 1846;

Vu les décrets des 9 novembre 1850, 7 avril et 27 décembre 1866, 24 décembre 1885, 25 mars 1921 et 4 février 1922,

Arrête :

*Monsieur Zoltan de Magyary, Chef de Service au Ministère
Hongrois de l'Instruction publique, à Budapest,
est nommé Officier de l'Instruction publique.*

Pour ampliation :

Le Chef du bureau du Cabinet,

Handy

Fait à Paris, le 5 Juin 1925

*Le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts,*

Signé de Monzie.